Documents de la MRC

- **PDZA**
  Plan de développement de la zone agricole
- **PGMR**
  Plan de gestion des matières résiduelles
- **PRMHH**
  Plan régional des milieux humides et hydriques
- **PAÉE**
  Plan d'action sur l'économie et l'emploi
- Plan stratégique du milieu forestier
- Pré-inventaire patrimonial
- Portrait socio-économique (Synthèse graphique)
- Planification stratégique
- Politique culturelle
- Projet Signature Innovation
- Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

Documents du gouvernement du Québec

- **LAU**
  Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
- **OGAT**
  Orientations gouvernementales en aménagement du territoire

  OGAT des MRC des groupes A, B, C
- **PNAAT**
  Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire

Concepts clés

Sections du SAD

- **Portrait et diagnostic :**
  Un portrait global de la population, du territoire et de tout ce qui le compose. Le diagnostic vient y déceler les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces.
- **Concept d'organisation spatiale :**
  Schéma des principales composantes territoriales qui ont un impact structurant dans l'aménagement du territoire.
- **La vision stratégique :**
  Un énoncé qui représente ce que la MRC souhaite devenir au terme de l'horizon de planification du schéma.
- **Orientations d'aménagement :**
  Les principales lignes directrices de l'aménagement d'une MRC. Elles doivent permettre d'atteindre la vision stratégique, et elles doivent être en concordance avec les orientations gouvernementales (OGAT).
- **Affectations et utilisations du territoire :**
  Description des différentes vocations du territoire ainsi que leurs localisations. (ex : résidentiel, agricole, commercial et industriel, récréatif, centre urbain)
- **Organisation du transport :**
  Description et planification du transport terrestre, sous toutes ses formes.
- **Zones de contraintes :**
  Les zones où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières. (ex : sécurité publique, zones inondables, protection de l'environnement)
- **Territoires d'intérêt :**
  Les parties du territoire qui nécessitent une attention particulière en raison de leur intérêt historique, culturel, écologique ou esthétique.
- **Infrastructures et équipements :**
  Les infrastructures et équipements importants actuels et projetés ainsi que leurs localisations.
- **Besoins projetés en habitation :**
  Les besoins en habitation, selon le portrait actuel du logement, et l'évolution démographique projetée.
- **Document complémentaire :**
  Le contenu règlementaire minimal qui doit être intégré dans les règlements d'urbanisme des municipalités.
- **Plan d'action :**
  Les actions et leurs détails pour la mise en œuvre des orientations d'aménagement et, ultimement, de la vision stratégique.

Parmi les aspects abordés

- **Adaptation aux changements climatiques**

  Les changements climatiques sont susceptibles d'accroitre la fréquence et l'intensité des événements météorologiques extrêmes, tels que les vents violents, les pluies fortes, les vagues de chaleur, les sècheresses, etc. Ces phénomènes vont amplifier les dommages causés aux personnes, aux biens et à l'environnement. L'adaptation aux changements climatiques constitue l'ensemble des mesures à mettre en place afin de réduire ces dommages.

  https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/actions-lutter-contre-changements-climatiques/sadapter-changements-climatiques

  https://mrchsl.com/nouvelle/nomination-de-megan-heath-chargee-de-mission-pour-lelaboration-du-plan-climat-de-la-mrc-du-haut-saint-laurent

- **Mobilité durable**

  La mobilité est la capacité ou le potentiel des personnes et des biens à se déplacer ou à être transportés. Pour être durable, la mobilité doit être efficace, sécuritaire, équitable, intégrée au milieu et compatible avec la santé humaine et les écosystèmes.

  https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/Pages/politique-mobilite-durable.aspx

- **Conservation des milieux naturels**

  L'implantation de mesures de protection, de préservation, de valorisation ou de restauration qui peuvent toucher les milieux naturels et la biodiversité.

  https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/environnement/biodiversite/plan-nature-2030.pdf

  https://collectivitesviables.org/enjeux/protection-des-milieux-naturels.aspx

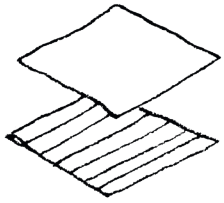

- **Territoire et activités agricole**

  Le territoire agricole constitue une ressource limitée, non renouvelable et stratégique pour le développement économique et pour la sécurité alimentaire. La zone agricole est un territoire protégé qui doit servir en priorité à des fins agricoles. 94% du territoire de la MRC est situé en zone agricole. Les activités agricoles englobent la pratique de l'agriculture, l'entreposage et l'utilisation de produits sur la ferme, de machines et de matériel agricole à des fins agricoles.

  https://mrchsl.com/amenagement/zone-agricole

  https://mrchsl.com/assets/pdfs/Plan-strat%C3%A9gique-du-milieu-forestier-2018-2022.pdf

  https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/FS_profilregionalbioalimentaire_Monteregie_MAPAQ.pdf

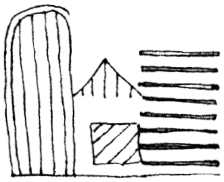

- **Offre de logements diversifiée**

  Les logements disponibles sur le territoire de la MRC devraient être adaptés aux besoins actuels et futurs de la population. Afin de répondre au défi collectif qu'est la crise de l'habitation, il importe de consolider un portrait des besoins en habitation pour mieux pouvoir y répondre.

  https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/46-28-0001/2023001/article/00003-fra.htm

  https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/habitation/strategie_quebecoise_habitation/TXT_strategie_habitation_complet.pdf

- **Patrimoine immobilier**

  Le patrimoine immobilier peut être un site ou un immeuble qui représente une valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, paysagère, scientifique, sociale, urbanistique ou technologique.

  Caracterisation_Rapport-final_Web.pdf

  https://www.quebec.ca/culture/patrimoine-archeologie/decouvrir/a-propos/immobilier

- **Verdissement des milieux bâtis**

  Le verdissement dans les milieux construits, soit dans les périmètres urbains, vise à préserver les qualités existantes des milieux tout en bonifiant leur verdissement, ainsi qu'à contribuer à des milieux de vie agréables et favorables à la santé et à la biodiversité.

  https://carrefour.vivreenville.org/publication/verdissement-en-contexte-de-densification

  https://naturequebec.org/projets/verdissement-citoyen

  Lutte contre les îlots de chaleur urbains | Institut national de santé publique du Québec

- **Ensemble récréotouristique**

  Un ensemble qui présente un intérêt récréotouristique vise généralement à mettre en valeur les particularités et les attraits naturels spécifiques d'un territoire, ainsi que certaines activités compatibles à sa vocation.

  https://mrchsl.com/tourisme

- **Mise en valeur des forêts privées**

  La mise en valeur d'une forêt privée peut se rapporter à la notion de préservation, de conservation ou d'exploitation, selon ce qui est optimal pour le territoire visé. Dans une perspective de développement durable, la mise en valeur vise un équilibre harmonieux entre chacune de ces notions. Le territoire de la MRC est recouvert à 34,5% de forêts, la très grande majorité étant privée.

  https://mrchsl.com/assets/pdfs/Plan-strat%C3%A9gique-du-milieu-forestier-2018-2022.pdf

- **Mise en valeur du potentiel éolien**

  Le potentiel éolien désigne la quantité théorique d'énergie éolienne disponible sur un territoire. Il importe que les projets éoliens soient socialement acceptables, et que leur insertion dans le territoire soit harmonisée avec les usages existants et potentiels du milieu.

  https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/le-secteur/eolien/energie-eolienne/potentiel-eolien-au-quebec#:~:text=Les%20r%C3%A9gions%20les%20plus%20favoris%C3%A9es,le%20Nord%2Ddu%2DQu%C3%A9bec

- **Développement durable des milieux de vie**

  Les milieux de vie, soit les espaces que nous habitons, devraient être planifiés de manière à répondre aux besoins de la population en matière de logement, de transport et de services essentiels, tout en favorisant la protection des milieux naturels et agricoles autour. Des milieux de vie de qualité sont inclusifs, diversifiés et favorables aux saines habitudes de vie.

  https://carrefour.vivreenville.org/dossier/milieux-de-vie-favorables-la-sante

  https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/amenagement_territoire/documentation/SOM_MilieuxVieDurables_VF.pdf

- **Gestion intégrée des ressources en eau**

  L'accès à une eau de qualité et en quantité suffisante pour répondre aux besoins fondamentaux de la population est essentiel. L'aménagement du territoire doit donc être cohérent avec la disponibilité de l'eau.

  https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/strategie-quebecoise/plan-national-eau.pdf

- **Économie circulaire**

  L'économie circulaire est un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités.

  https://www.quebeccirculaire.org/static/Enjeux-et-definition.html

  https://mrchsl.com/assets/pdfs/2024-08-PGMR-version-finale-adoptee.pdf

- **Milieux humides et hydriques**

  Les milieux humides sont les marais, les marécages, les tourbières et les étangs. Ils peuvent être d'origine naturelle ou anthropique (créé par l'homme). Ils sont recouverts d'eau de façon permanente ou temporaire. Les fossés ne sont pas considérés comme des milieux hydriques. Les milieux hydriques sont les rives, le littoral ainsi que les zones inondables et de mobilité des lacs et des cours d'eau.

  https://www.milieuxhumides.com/comprendre

  https://mrchsl.com/amenagement/plan-regional-des-milieux-humides-et-hydriques-prmhh